

Département de l'Yonne

Communauté de Communes
du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	16 septembre 2013	Nombre de conseillers	ARRIVÉE
Date d'affichage de la convocation :	16 septembre 2013	communautaires	
		En exercice: 67 Présents : 59 Votants : 60	

Séance du 30 septembre 2013

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le lundi trente septembre deux mille treize à dix neuf heures, dans les salons de l'hôtel de ville de Joigny, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Monsieur Benoît COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Monsieur Philippe MAUNY, Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Catherine DECUYPER, Madame Raymonde ALLOUIS, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Patrick LEMAISTRE, Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur Yannick VILLAIN, Madame Françoise DUPUIS, Monsieur Yves ROY, Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Christian MORESK, Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Lionel PERREAU, Madame Odile DUFOUR, Monsieur Gérard VERGNAUD, Monsieur René BOUSSIN, Monsieur Joël VALTAT, Monsieur Bernard MORAIN, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT, Madame Manuelle MOINE, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Lionel BOUTIN, Monsieur Gilles BONNIN, Madame Isabelle NEVEU, Monsieur Jean-Claude GRELARDON, Monsieur Louis BOUCHERON, Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Jean-Claude VERGNAUD, Monsieur Hubert VIGÉ, Madame Catherine PICHON, Monsieur Jean-Claude DIDOUT, Madame Viviane MUTTI, Monsieur Albert PAIS, Monsieur Bernard REBESCHE, Madame Régine PONCHON, Monsieur Lucien CARRON, Monsieur Gilles-Maxime POIBLANC, Monsieur Joël LANDY, Madame Agnès BLANCARD, Monsieur Jean-François RAVSEL, Monsieur Michel THIAVILLE

ETAIENT EXCUSES :

Monsieur Claude FRACHET
Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU
Monsieur Patrice CHASSERY
Monsieur Olivier CENDRE
Monsieur Jean-Pierre VIGNOT
Madame Eliette ITALIANO
Madame Maryse BELLIAU PINTA
Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, pouvoir donné à Mme Valérie BRUSIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Décision modificative n° 2 du budget principal 2013 pour l'achat des bacs roulants pour la dotation des communes du Saltusien

OBJET : Décision modificative n° 2 du budget principal 2013 pour l'achat des bacs roulants pour la dotation des communes du Saltusien

Vu la délibération en date du 20 décembre 2012, n° FIN/2012/76 portant sur le vote du budget primitif, exercice 2013,

Vu les statuts du syndicat du Saltusien

Considérant que le Syndicat du Saltusien a signé un marché avec la Coved pour la collecte de ses déchets expirant au 31 décembre 2013,

Considérant la compétence de la Communauté de Communes du Jovinien
« élimination et valorisation des déchets ménagers et assimilés »,

Considérant la nécessité de doter en bacs roulants tous les foyers des communes du syndicat du Saltusien : Cudot, La Celle Saint-Cyr, Précy sur Vrin, Saint-Julien-du-Sault, Saint-Martin d'Ordon, Saint-Loup d'Ordon, Saint-Romain le Preux, Sépeaux, Verlin, Villevallier, afin d'assurer la collecte des déchets à compter du 1^{er} janvier 2014,

Considérant la dépense de la commande des bacs roulants supérieure à la somme inscrite au Budget Principal 2013,

Considérant que lors de l'inscription des crédits au BP 2013, qui a été voté en décembre 2012, une dépense prévisionnelle de 140 000 € a été inscrite pour l'acquisition des bacs. Après travail sur le dossier d'intégration au service collecte des déchets des dernières communes, il apparaît nécessaire d'augmenter les crédits de 60 000 €. Cette dépense s'équilibre en recettes par la revente des bacs aux usagers.

chap.	intitulé	montant	Chap.	intitulé	montant
60	achats	60 000			
O11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	60 000	70	produits des services et ventes diverses	60 000

TOTAL DEPENSES	60 000	TOTAL RECETTES	60 000
-----------------------	---------------	-----------------------	---------------

Vu l'avis favorable du bureau communautaire réuni le 13 septembre 2013,

Vu l'exposé du Président,

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** l'ajustement des crédits proposé précédemment,

- **autorise** le Président ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à cette décision modificative.

Pour copie conforme
Le Président,
Nicolas SORET

*Pour le Président,
Le Délégué,*



Date de réception

par la Préfecture : 15/10/2013

date de publication : 15/10/2013



